



APPEL A CANDIDATURES 2021

Cet appel à candidature concerne l'atelier thématique :
Améliorer l'employabilité du jeune en travaillant sur la communication

A – LE CONTEXTE

Nous accompagnons des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Nous animons des ateliers collectifs et des entretiens individuels de suivi, sur une période d'un an, dans le cadre de dispositifs tels que la Garantie Jeunes et l'Alternance et dont certains sont financés par des fonds Européens.

Les jeunes rencontrent souvent des difficultés dans la présentation orale de leurs parcours, de leurs compétences et ont tendance à se dévaloriser. Une intervention sur la compréhension des schémas de communication apparaît indispensable pour la réussite de leurs entretiens d'embauche.

B – PUBLIC CIBLE :

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou de contrat d'apprentissage.

C – DESCRIPTIF DE L'ATELIER COMMUNICATION

Réalisation de l'action du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Mise en œuvre d'ateliers collectifs de 3 à 6 heures. Ils se dérouleront dans les locaux de la Mission Locale ou sur les permanences avec mise à disposition de vidéoprojecteur.

Nous attendons aussi une proposition d'atelier à distance, si le contexte sanitaire venait à nous contraindre à fermer nos locaux.

Ces ateliers auront pour objectifs de travailler :

Le langage du corps, les postures :

Le jeune doit appréhender sa communication verbale et non verbale : étude des attitudes corporelles, des postures et de leurs significations. Ils doivent apprendre à se positionner, se présenter, communiquer.

La prise de parole :

Il s'agit de transmettre une image valorisante, se sentir à l'aise en situation de démarchage téléphonique ou physique. Le jeune doit savoir également se positionner dans un groupe et gérer la prise de parole.

D - DUREE

L'action débutera courant Janvier 2021, pour une durée d'un an.

Calendrier par demi-journées de 3 heures ou journées de 6 heures à définir avec le prestataire.

Des entretiens individuels d'accompagnement à la demande du jeune ou des conseillers, pourront être sollicités. Ces entretiens auront pour objectif de travailler leur communication en individuel, d'apprendre à se présenter de manière professionnelle, de se préparer à un entretien de recrutement en situant leurs points forts et leurs axes d'amélioration.

Chaque jeune accompagné pourra bénéficier à la fois d'ateliers et d'entretiens individuels.

Dans la réponse à l'appel à candidatures, le prestataire indiquera le coût unitaire d'une intervention ainsi que les coûts des frais annexes (déplacements, photocopies, autre...). Le CV du prestataire sera joint à la proposition.

Le paiement se fera sur la base de factures mensuelles, accompagnées impérativement des dates d'ateliers et des feuilles d'émargement. Il s'effectuera au réel, sur la base des heures effectivement réalisées par le prestataire.

E – CRITERES DE SELECTION ET MODALITE DE LA REPONSE

a) Critères de sélection :

- Expérience de l'intervenant : 25%
- Coût global de la prestation et coût horaire : 20%
- Contenus pédagogiques de la prestation : 35%
- Connaissance du public « jeunes » en insertion : 20%.

Selon les réponses, le choix définitif du prestataire retenu pourra être établi sur la base d'un entretien suite à une présélection.

Réponse écrite avec offre détaillée au plus tard le 21 Décembre 2020 :

**A la Mission Locale d'Issoire
A l'attention de Madame Marina GUERNIUO, Coordinatrice du dispositif Garantie Jeunes
BP 77
22 Rue du Huit Mai
Place Veyssière
63500 ISSOIRE**